

INVITATION POUR NOTRE PROCHAIN CHAPITRE D'ETE



Confrérie des Rillauds d'Anjou et des vins de Brissac



Notre 142^{ème} chapitre d'été

Dimanche 6 juillet 2025



Chers Consœurs & Confrères,

Le Duc Charles André de Cossé Brissac, Grand Maître de Cérémonie,
Le Grand Maître de la Confrérie, Alain ROLLAND,
et les dignitaires de la Confrérie, vous convient à honorer de votre présence le 142ème chapitre dans le
cadre des festivités annuelles de la Rillaudée de Brissac.

Le déjeuner se tiendra à la salle du Domaine Biotteau,
Château d'Avrillé- l'Homois- à St Jean des Mauvrets (49320).

Vous trouverez ci-dessous le programme de cette journée.

Le montant est de 80 €.

Une intronisation est offerte pour 3 personnes en tenue restant au repas.
Vous pouvez aussi demander une intronisation payante.

Le coût est de 60 Euros.

Pour la bonne organisation, merci de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous avant le 14 juin,
accompagné du règlement.

.

Dans l'espoir de vous compter parmi nous, et en vous assurant du plaisir que nous aurons à vous accueillir,
Nous vous prions de croire en nos sentiments confraternels.



Alain Rolland
Grand Maître



**Charles-André
de Cossé-Brissac**
**Grand Maître
de cérémonie**

Programme de la journée

8 h 45 - Accueil des Confréries dans le parc du château de Brissac (entrée par le parking des écuries, rue Duchesse)

9 h 45 - Appel des Confréries et mise en place du défilé

10 h 00 - Départ du défilé pour rejoindre la fête de la Rillaudée,

Place du Général de Gaulle

10 h 30 - Présentation des confréries sur le podium par le Grand Chancelier

Remise du Don à l'association Perce-Neige et Remise des prix aux lauréats du concours des Rillauds

11 h 30 - Départ du défilé pour la photo des confréries sur le parvis de la mairie

11 h 45 - Départ pour la dégustation de la «framboisine»

12 h 30 - Reprise du défilé pour retour au Château

12 h40 – Intronisations dans le parc du château

13 h 15 - Photos de la confrérie des Rillauds d'Anjou et Vins de Brissac

13 h 30 - Départ pour l'apéritif suivi du déjeuner dansant salle du vignoble Biotteau Frères,

Domaine d'Avrillé, l'Homois, 49320 St Jean des Mauvrets

Menu

- Cocktail apéritif

- Rillauds tièdes,

- Cassolette de St Jacques, Ecrevisses et petits légumes

- Sorbet mandarine

- Dos de Cabillaud au beurre rouge

- Tatin à la tomate et riz Espagnol

- Assiette de 3 fromages

- Galet de la Loire, Comté affiné et Ste Maure de Touraine

Dessert : Assortiment de 4 mignardises

Café, Thé

Vins des vignerons de BRISSAC

BULLETIN D'INSCRIPTION pour le 142^{me} chapitre

Le dimanche 6 juillet 2025

à retourner avant le 14 juin 2024 avec le paiement

Nom de votre Confrérie :

Adresse du secrétariat (ou correspondance) :

Adresse mail de votre confrérie :

Noms et prénoms des convives présents :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Adresse mail et téléphone d'une personne présente pour vous joindre si besoin :

E-mail :

Tél :

Participation à la journée du dimanche 6 juillet 2025

Soit : Nombre de repasx 80 € =€

Intronisationsx 60 € = €

Total : = €

Intronisation gratuite pour 3 dignitaires au repas

(Dans cette éventualité, veuillez joindre un cours CV (5 lignes maximum))

Chèque à l'ordre de la Confrérie des Rillauds d'Anjou et des vins de Brissac

à adresser à : M. Gilles RAYNARD

697 montée de la hutte - Blaison

49320 BLAISON-St SULPICE

Tél : 06 62 08 11 13 - E-mail : g.raynard@free.fr



Notre site Internet :

<https://www.confreriadesrillaudsetdesvinsdebrissac.com/>

[Pour tout savoir sur la Confrérie des Rillauds d'Anjou et des Vins de Brissac](https://www.confreriadesrillaudsetdesvinsdebrissac.com/)



CHÂTEAU DE BRISSAC

le Géant du Val de Loire